



M. G. Landry, Cercle Fabre No 249.



M. T. Collette, Trés., Cercle Lafontaine No 206.



M. H. L. Shooner, Trésorier, Cercle Pierreville No 80.



M. Alf. Houle, Cercle Leclerc No 188.



M. J. O. Duquette, Trésorier, Cercle LaSalle No 197

TABLEAU D'HONNEUR

Noms des officiers et membres de cercles dont le travail de recrutement a été efficace durant le mois de février 1913:

PROPOSEURS	CERCLES	No	Nombre
5.	Landry, Cl. Fabre	229	31
F.-X.	Lemieux, Cl. Arthabaska	263	23
f.	Colette, Cl. Lafontaine	206	13
Raoul	Shooner, Cl. Pierreville	80	6
Alfred	Houle, Cl. Leclerc	158	6
J.-O.	Duquette, Cl. La Salle	197	6
Adélar	Constantin, Cl. St-Edouard	126	4
Jos.	Legendre, Cl. St-Alphonse	186	4
Raoul	Goulet, Cl. Victoriaville	191	4
l.	Lavolette, Cl. Maisonneuve	61	3
J.-E.	Pelletier, Cl. Richelieu	102	3
J.-R.-E.	Larichelière, Cl. Bruchési	135	3
E.	St-Onge, Cl. Verdun	160	3
Jos.	Denis, Cl. Ste-Thérèse	27	2
Ludger	Robitaille, Cl. St-Raymond	96	2
Ernest	Gratton, Cl. St-J.-Baptiste	149	2
J.	Chéron, Cl. St-J.-Baptiste	149	2
Dame	S. Lamoureux, Cl. Leclerc	158	2
Arthur	Bienvendu, Cl. Leclerc	158	2
J.-E.	LaBrosse, Cl. Béland	169	2
D.	Bourdeau, Cl. Graton	161	2
L.-C.	Fontaine, Cl. Dollard	163	2
Aurèle	Lacasse, Cl. Restigouche	242	2
R.	Montminy, Cl. Graton	289	2
Jos.	Savard, Cl. Duquette	320	2
M.	St-Amant, Cl. Chateaubriand	333	2
D.	Bourdeau, Cl. Chateaubriand	333	2
H.	Bohémier, Cl. Beaudin	365	2
J.-A.	Lemieux, Cl. B.P. Arctic	224	2
Evariste	Daoust, Cl. Ville-Marie	5	1
Achille	Ledoux, Cl. Sacré-Coeur	6	1
J.-A.-W.	Duffault, Cl. Sacré-Coeur	6	1
Oscar	Laporte, Cl. Sacré-Coeur	6	1
Ernest	Patenaude, Cl. St-Henri	12	1
J.-E.	Marcile, Cl. St-André	14	1
Zotique	Pelletier, Cl. St-André	14	1
William	Bériault, Cl. St-Ménard	16	1
H.	Lemieux, Cl. Laval	21	1
T.	Lamothe, Cl. Laval	21	1
Rvd.	A. Fauteux, Cl. Ste-Thérèse	27	1
Elie	Labonté, Cl. Ste-Thérèse	27	1
J.-H.	Berthelet, Cl. St-Paul	36	1
Ovide	Bolleau, Cl. St-Michel	43	1
E.	Melançon, Cl. St-Guillaume	50	1
S.-L.	Auger, Cl. Jeanne d'Arc	53	1
Alcide	Léveillé, Cl. Jeanne d'Arc	53	1
O.	Maillet, Cl. Jeanne d'Arc	53	1
C.-A.	Daigle, Cl. Jeanne d'Arc	53	1
J.-W.	Déziel, Cl. Jeanne d'Arc	53	1
J.-B.-A.	Sauvé, Cl. St-Hyacinthe	67	1
J.-Henri	Comeau, Cl. St-Hyacinthe	67	1
Delphis	Vézina, Cl. Bourget	79	1
L.	Lavigne, Cl. Argenteuil	84	1

PROPOSEURS	CERCLES	No	Nombre
Jos.	Robitaille, Cl. St-Raymond	96	1
J.-E.	Rondeau, Cl. Champlain	108	1
P.-H.	Bédard, Cl. Champlain	108	1
Elie	Gravel, Cl. Delorimier	112	1
L.-A.	Lamarre, Cl. Olier	127	1
Philippe	Larose, Cl. Olier	127	1
R.	Gingras, Cl. St-J.-Baptiste	149	1
R.	Lavoie, Cl. Lartigue	150	1
O.-P.	Hurteau, Cl. Leclerc	158	1
J.	Lesieur, Cl. Leclerc	158	1
O.	Vadeboncoeur, Cl. Leclerc	158	1
R.	Sénécal, Cl. Verdun	160	1
J.-O.	Dubois, Cl. Ste-Anastasia	161	1
Armand	Lefrançois, Cl. Frontenac	172	1
Henri	Larivière, Cl. Papineau	177	1
Henri	Bisson, Cl. Victoriaville	191	1
A.-J.	Descoteaux, Cl. Dumoulin	195	1
J.-W.	Laforte, Cl. Lafontaine	206	1
J.-E.	Godbout, Cl. Isle Verte	225	1
Jos.	Sauvé, Cl. Fabre	229	1
O.	Allard, Cl. Fabre	229	1
Jos.	Durand, Cl. Fabre	229	1
H.-A.	Larochelle, Cl. Laflèche	230	1
Louis	Johnson, Cl. Laflamme	243	1
V.-C.	Bédard, Cl. StAlban	269	1
J.-A.	Hardy de Chatillon, Cl. Graton	289	1
R.	Millette, Cl. Duquette	320	1
T.	Dansereau, Cl. Duquette	320	1
Alex.	Charette, Cl. Duquette	320	1
D.	Bou langer, Cl. Duquette	320	1
Octave	Lambert, Cl. Duquette	320	1
Alfred	Julien, Cl. Duquette	320	1
Z.	Champagne, Cl. Lavallée	343	1
E.	Rousseau, Cl. Lambert Closse	348	1
C.	Ingelbrecht, Cl. Lambert Closse	348	1
J.-E.	Gauthier, Cl. Fénélon	351	1
Raoul	Lord, Cl. Bégin	356	1
Albert	Grenier, Cl. N.-D. des VII All.	368	1
J.-C.	Roy, N.-D. de Charny	370	1
Cyriac	Caron, Cl. St-Paulin	377	1
Mlle	H. Collin, Cl. Jeanne Mance	378	1
W.	Jeansonne, Cl. P.B. Ste-Beatrix	264	1



RECRUTEUR DISTINGUE

M. J. W. LAFORTE, Cercle LaFontaine No 206

Nous constatons qu'il y a eu plusieurs installations publiques d'officiers, cette année. Bravo! C'est un excellent moyen de propagande qui ne devrait jamais être relégué dans l'oubli.

GRAND CONCOURS DE RECRUTEMENT

Du 1er avril 1913 au 30 juin 1913 inclusivement

ARRETE DU BUREAU EXECUTIF

Il est institué un concours de recrutement qui commencera le 1er avril et se terminera le 30 juin 1913.

Droits d'entrée.

Art. 1.—Les droits d'entrée durant ce concours sont ceux fixés par les statuts, art. 176.

Le droit d'inscription à la caisse centrale des malades (art. 177) est supprimé.

Récompenses offertes par le Bureau exécutif.

Art. 2.(1) \$2.00 au proposeur de chaque candidat définitivement admis durant ce concours. *Prix d'honneur.*

(2) En outre des \$2.00 mentionnés au paragraphe 1 du présent article, une montre en or aux armes de la Société sera accordée à tout proposeur de 15 membres.

Art. 3.—Pour avoir droit aux prix mentionnés dans ce décret, il faut:

1°. Que tout proposeur présente et fasse admettre ses candidats dans le cercle ou le bureau de perception auquel il appartient;

2°. Que les nouveaux membres admis acquittent deux contributions, de la manière et au temps prescrits par les statuts de la Société.

Prix de Cercle.

Art. 4.—(a) Un drapeau en soie aux armes de la Société sur lequel le nom du cercle sera inscrit en lettres d'or, à tout cercle qui aura fait admettre 25 membres.

(b) Un collier de Président aux cercles qui auront fait admettre 15 membres.

(c) Ne seront comptés pour l'adjudication de ces prix, que les membres qui auront acquitté deux contributions.

(d) Un cercle qui aura mérité un drapeau n'aura pas droit au collier.

Conditions diverses.

Art. 5.—Les fondateurs de cercle ou de bureau de perception, ne tombent pas sous l'effet du présent arrêté, non plus que les membres agrégés par lettre de sortie.

Art. 6.—Les organisateurs ou recruteurs rémunérés par la Société, ne pourront prendre part au concours. Les cercles et les bureaux de perception qui bénéficieront de leur aide seront, par le fait, hors concours, ainsi que leurs membres, pour tous les nouveaux membres qu'ils recruteront et feront admettre pendant cette période.

G. MONET, Secrétaire-général.

LE BONHEUR

On est heureux ni par la fortune, ni par les dignités, ni par le savoir, ni par les plaisirs du monde, ni par la solitude; mais on est heureux par le témoignage d'une conscience sans reproche: c'est là que se trouvent la paix, le plaisir solide de l'âme, le bonheur; et dans cette matière nos écrivains sacrés se sont montrés bien plus éclairés que tous les sages de l'antiquité. Ce bonheur est au pouvoir de tous, et il n'est au pouvoir de personne de nous le ravir: il est indépendant de tous les accidents de la vie humaine, il reste dans nous, quand tout périt autour de nous. L'homme vertueux peut bien souffrir; mais, dans le calme de son âme pure, il ne voudrait pas changer sa destinée contre celle des méchants qui sembleraient être les plus heureux des mortels.

FRAYSSINOUS.

* Sa photographie n'est pas arrivée en temps utile pour publication.